



Comité départemental de pétanque de la Corrèze

Compte-rendu du Comité de Direction 28 aout 2023

Présents : Madame, DELPIROUX Sylvie, KLUSCAR Sandra, JAUZAC Dominique, SANCHEZ Stéphanie. Messieurs BELHOMME Alain, BELOTTI Nicolas, DHONDT Alexandre, FORETNEGRE Alain, LANG René, MARTIN-PEREZ Thomas, PEREIRA Ludovic, SEINCE Bernard, SOLEILHAVOUP Alain, SUDOUR Michel et TOMAKIN Haki.

Excusés : Madame PLAT Aline, Monsieur DONATIEN Philippe.

Ordre du jour :

▪ Fonctionnement Comité :

- Point licences / mutations
- Etat de la trésorerie
- Démission de Belhomme Alain

▪ Compte-rendu :

- Différentes commissions
- Ecoles de Pétanque
- Pétanque à l'école

▪ Compétitions :

- Compte rendu des divers plateaux, Championnats Départementaux Régionaux et Championnats de France et Coupes

▪ Organisation :

- Création d'un Championnat Départemental Doublette Promotion – Voir Individuel Vétéran ou Triplette Mixte Vétéran – Coupe de la Corrèze Féminine.
- Réunion des Présidents
- Soirée des Trophées / Assemblée Générale
- Championnat de France 2024 à Objat

▪ Questions diverses :

- Amende Arbitrage
- Formations

Fonctionnement Comité

Point licences / mutations

Il y a 1619 licences à ce jour, 152 mutations internes et 37 mutations externes.

Informations :

Concernant l'accueil des bureaux du Comité, **merci de prendre en compte le numéro de téléphone 06.80.14.93.32.**



Comité départemental de pétanque de la Corrèze

Etat de la trésorerie : La facture 3, des engagements des championnats départementaux sera envoyée aux clubs après le Championnat Départemental Doublette Vétérans. En raison de la clôture de compte qui approche, la date limite des retours sera seulement de 15 jours. Merci à tous de respecter le délai.

Concernant les équipes qualifiées pour les Championnats Régionaux, à partir de l'année prochaine aucun délégué ne sera prévu. En effet, le coût est trop important et il n'est pas nécessaire qu'un délégué soit sur place lors d'un Championnat Régional.

Pour les indemnités pour les équipes qualifiées concernant les Championnats Régionaux, une étude concernant les barèmes 2024 sera effectuée. En effet, par exemple une équipe qui doit se rendre à un championnat régional à moins de 150km, une indemnité moins élevée repas + km pourrait être envisagée.

Lors des Championnats Régionaux, un lecteur de carte est indispensable avec un contrôle des licences avec le délégué et l'arbitre.

Démission de Belhomme Alain

Alain Belhomme a démissionné du Comité Départemental de Pétanque, le comité le remercie pour son travail lors des journées sport adapté.

Nouveau membre

Guy Christiane, licenciée au Club d'Uzerche est coopté à l'unanimité afin d'intégrer le Comité de Direction.

Compte-rendu des différentes commissions

Commission Sport Adapté

La prochaine journée se déroulera le 7 septembre à St Privat.

Une demande a été faite auprès des clubs afin qu'ils se positionnent pour l'organisation des journées 2024. La commission Sport Adapté se réunira pour l'attribution des lieux pour l'année prochaine.

Alex Dhondt se propose de s'occuper de la commission Sport Adapté, cette proposition est acceptée à l'unanimité. Merci à lui

Formations

Des formations sont prévues en fin d'année 2023 et 2024, le comité est toujours en attente de la validation des agréments de la part de la Fédération. Un mail va être envoyé auprès de Mr William Roux, référent de la Fédération afin d'obtenir les agréments.

Féminine

La Commission Féminine a pour but de mettre en place des entraînements dédiés aux joueuses féminines. Pour cela, un mail va être envoyé très prochainement aux clubs concernés.



Comité départemental de pétanque de la Corrèze

Arbitrage

Suite à une réunion de travail qui s'est déroulée en juillet, il a été décidé qu'à partir de 2024 un référent de chaque secteur s'occupera de nommer un arbitre et délégué.

- ❖ Pour le secteur de Brive : Martin-Perez Thomas
- ❖ Pour le secteur de Tulle : KLUSCAR Sandra
- ❖ Pour le secteur d'Ussel : TOMAKIN Haki

Un courrier va être envoyé afin de préciser les modalités concernant l'amende qui sera effective pour la saison 2024.

Discipline

3 affaires

- ROUMAGNOU J-Pierre – PCC, sanction 1 an ferme / 1 avec sursis, amende et frais de dossier : 60.00 € + 173.00 €
- ARIAS Bruno - Allasac, sanction 2 ans ferme et 2 ans avec sursis, amende et frais de dossier : 200.00 € + 192.00 €
- VINCENT Sony – Allasac, sanction 5 ans ferme, amende et frais de dossier : 200.00 € + 143.31 €

Affaire Varetz

Lors du Championnat de France Triplette Seniors, l'équipe de Fabien BASSET, Aurélien FRANCO, Christophe OBRY, les joueurs ne sont pas restés sur le site lors du Championnat de France en laissant le délégué et tous les frais du championnat (hôtel et repas). Une facturation a été faite, afin que les joueurs remboursent les frais engagés par le comité, à ce jour aucun remboursement a été reçu, sachant que le championnat s'est déroulé en juin. En raison du comportement inadmissible des joueurs, ils vont être convoqués très prochainement.

Jeunes

– Pétanque à l'école

Nouvelle saison va débuter, une réunion va être programmée avec l'USEP, l'éducation nationale et le Comité afin d'organiser la saison. Il sera nécessaire d'anticiper l'organisation des interventions.

– Ecole de Pétanque

3 équipes vont en CRC, le week-end du 9 et 10 septembre 2023. Nicolas Belotti sera moins disponible à partir de janvier 2024.

Compétitions

Compte rendu des divers plateaux, Championnats Départementaux Régionaux et Championnats de France et Coupes



Comité départemental de pétanque de la Corrèze

❖ Coupe de France

Clubs qui sont en 1^{er} tour de zone : Argentat – PPB – St Privat – Ponty Ussel

❖ Championnats de France

Question, faut-il continuer de réserver les repas sur place pour le samedi midi ? Pour l'instant le comité va continuer de réserver les repas auprès des CD Organisateurs.

Résultats :

Championnat de France Triplette Séniors

L'équipe de BASSET Fabien - OBRY Christophe - FRANCO Aurélien / Varetz perd en poule

Championnat de France Triplette Féminins

L'équipe de BOUVIER Odile - FARGE Gaëlle - FARGE Marie-Françoise / Cyrano perd en poule

Championnat de France Doublette Mixte

L'équipe de FERRI Nadia - LEGROS Nicolas / PPBrive perd en 32^{ème}

Championnat de France Triplette Provençal

L'équipe de DEMETER Ludovic - LE NEDIC Laurent - MAS Ludovic / PCC perd en 16^{ème}

L'équipe de PRUDHOMME Loudjie - PRUDHOMME Alan - MASSIAS Stéphane / Cyrano perdant en poule

Championnat de France Triplette Vétérans

L'équipe de BUCHLE René Jean - TOURNERIE Yves - CHATAURET Georges / OBJAT perd en poule

Championnat de France Triplette Promotion

L'équipe de DUMAS Stéphane - DUBOIS Marc - DUBOIS Guy / Cochonnet Gamadou perd en 32^{ème}

L'équipe de DUPONTREUE Pascal - BENONIE Stéphane - HERBACHE Maxime / Carreau Tulle perd en poule

Championnat de France Triplette Mixte

L'équipe de DE MICHELI Karen / CHABRERIE Jean-Paul / VERGNE Christophe - Rosiers d'Egletons perd en poule

L'équipe de MAURIE Muriel / BOUTARD Anthony / FELETAIN Jean-Willy - Pétanque Pays de Brive perd en poule

L'équipe de FARGE Gaëlle / PRUDHOMME Alan / VIREVIALLE Jean-Christophe - Cyrano Brive perd en 8^{ème}

Championnat de France Doublette Féminin

L'équipe de DUMEZ Amandine - MAURIE Muriel / PPB perd en 16^{ème}

Championnat de France Individuel Masculin

ORIE Donovan - St Privat perd en 8^{ème}

Championnat de France Individuel Féminin

GUY Christiane – Uzerche n'est pas sortie de poule

Championnat de France Doublette Seniors

L'équipe de MIONT Mickael - CRABANAC Stéphane / Cyrano perd en 16^{ème}

L'équipe de LEBOURG Antonin - VERGNE Christophe / ROSIERS perd en poule



Comité départemental de pétanque de la Corrèze

Organisations

Création d'un Championnat Départemental Doublette Promotion - Voir Individuel Vétéran ou Triplette Mixte Vétéran – Coupe de la Corrèze Féminine.

- ❖ Championnat Départemental Doublette Promotion - **OUI** en 2024
- ❖ Championnat Départemental Individuel Vétéran – **NON** pas pour le moment
- ❖ Championnat Départemental Triplette Mixte Vétéran – **OUI** en 2024
- ❖ Coupe de la Corrèze Féminine – **NON** pas pour le moment

Réunion des Présidents

Une réunion va être programmée mi-octobre dans chaque secteur (Brive-Tulle-Ussel). Toutes les informations seront transmises prochainement.

Soirée des Trophées / Assemblée Générale

Samedi 25 novembre 2023, salle de l'Auzelou à Tulle. Lors de la soirée des trophées une paella avec un dessert seront proposés par le traiteur Amuse-bouche avec un tarif unique pour tous.

Championnat de France 2024 à Objat

Le Comité Départemental de Pétanque de la Corrèze a été choisi pour l'organisation du Championnat Doublette Féminin et Individuel seniors les 28 et 29 juillet 2024 à Objat. Une réunion de travail va être programmée avec la Mairie d'Objat et les 3jpo.

Questions diverses

Projet

Le club d'Ussac a pour projet d'être candidat pour organisation d'un Championnat de France Triplette Provençal en 2025.

Pass'Sport

Pour les clubs

Le Comité Départemental de Pétanque se propose de vous aider pour les démarches concernant le Pass'Sport.

Pour le club :

- ❖ Demandez les codes d'accès portail association.
- ❖ Collectez les demandes de Pass'Sport auprès des familles.
- ❖ Prendre rendez-vous avec Elodie Lebret, Salariée du CD Pétanque 19, la saisie des Pass'Sport pourra être effectuée.



Comité Départemental de Pétanque de la Corrèze

Maison départementale des Sports – 16/18 avenue Victor Hugo – 19 000 TULLE

Tel : 06.80.14.93.32 – Mail : ffpjpcd019@orange.fr

Comment se faire rembourser en tant que structure ?



La structure sportive demande le remboursement du Pass'Sport via Le Compte Asso (LCA) pour tous les jeunes éligibles accueillis entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2023. Pour cela :

1 La structure doit disposer d'un espace sur l'application LCA : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>
Si la structure n'a pas créé son espace, il est possible de suivre la notice disponible sur le portail Pass'Sport : www.pass.sports.gouv.fr

Si la structure dispose d'un espace, une mise à jour des informations est attendue au sein de LCA.

2 Dans l'identité de la structure, cocher :
 Dispositif Pass'Sport
 Accueil des personnes en situation de handicap (si la structure le propose)
Et renseigner les activités.
Déposer l'attestation d'affiliation ou l'agrément ainsi que le RIB à jour.

3 Dès fin août, la structure peut saisir les codes individuels Pass'Sport des jeunes directement sur Le Compte Asso (LCA) - Pass'Sport.



4 Le remboursement sera effectif dans un délai d'un 1 mois après vérification, par les services instructeurs des documents d'affiliation ou d'agrément et des RIB déposés sur LCA.

5 Le dispositif est valable pour des inscriptions prises dans les structures entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2023. Les inscriptions faites dès le mois de juin devront être confirmées par la présentation du code par le jeune à la rentrée sportive. Les déductions appliquées seront alors remboursées. Les éventuels chèques de caution devront alors être restitués.

Plus d'informations disponibles et des notices explicatives sont à retrouver sur le portail Pass'Sport :

www.pass.sports.gouv.fr

Pour les familles / licenciés

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans un club sportif volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2023-2024.

Qui est concerné ?

- Les personnes nées entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) (6 à 17 ans révolus)
- Les personnes nées entre le 1er juin 2003 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) (6 à 19 ans révolus)
- Les personnes nées entre le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) (16 à 30 ans)
- Les étudiants, âgés de 28 ans révolus au plus, et bénéficient au plus tard le 15 octobre 2023, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2023 – 2024. **Toutes les informations sur le site : <https://pass.sports.gouv.fr/decouvrir-le-passsport/>**

Tous les sujets étant évoqués, la séance est levée.

Alain FORETNEGRE

Président du Comité Départemental de Pétanque de la Corrèze